

pourrions-nous inviter quelques témoins quand le comité étudierait l'affaire pour savoir exactement ce qui s'est passé lors de cette grande conversation.

Je voudrais citer les paroles que le professeur Eastman a prononcées au cours de l'interview:

La mise en marché des médicaments génériques qui font baisser les prix sera quelque peu retardée si bien que les prix seront plus élevés en moyenne qu'ils ne le sont en vertu de la loi actuelle.

Cela figure à la page 5 de la transcription de cette merveilleuse interview à laquelle ont participé le ministre et le professeur Eastman.

Qui le ministre essaye-t-il de tromper? Pense-t-il que les Canadiens ne savent pas additionner? Pense-t-il qu'ils ne comprennent rien au jeu de la concurrence et aux forces du marché que ce projet de loi affaiblit? Pense-t-il pouvoir faire croire aux gens que cette loi ne fera pas augmenter le prix des médicaments pour les malades, les personnes âgées, les handicapés, les pensionnaires des foyers de soins et les malades chroniques? S'imagine-t-il que quelqu'un le croit encore?

[Français]

Monsieur le Président, en 1969, j'ai eu l'honneur d'avoir fait modifier la Loi sur les brevets. J'étais alors ministre de la Justice et j'ai eu l'honneur d'être le premier ministre de la Conscience et des Corporations au Canada. On avait persuadé M. Pearson, premier ministre de notre pays du temps, d'établir un ministère pour protéger les consommateurs du Canada. Une des premières mesures législatives mise de l'avant par le nouveau ministère a été le projet de loi qui avait alors limité dans un certain sens la protection des brevets pour encourager la concurrence dans notre pays. Nous avons mis de l'avant cette législation parce qu'à cette époque les prix des médicaments au Canada étaient exorbitants. Les Canadiens payaient les prix les plus élevés au monde pour leurs médicaments à cette époque.

M. Andre: Vous aviez tort, vous avez encore tort!

[Traduction]

Vous vous trompiez, vous vous trompez encore.

[Français]

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le ministre prétend que j'avais tort à cette époque et que j'ai encore tort, mais j'avais la confiance et le bonheur d'être beaucoup mieux «briefé», beaucoup mieux préparé, beaucoup mieux instruit que le ministre actuel, cela est évident. Et ici, monsieur le Président, ce n'est pas une insulte envers les fonctionnaires de son ministère, mais j'ai l'impression que ces derniers sont bien préparés mais qu'ils sont incapables de mettre ce ministre au courant des faits et de la politique nationale, c'est cela le problème. Je crois que les fonctionnaires sont sûrement des professionnels mais le ministère répond comme un amateur dans ce domaine. Mais notre système actuel, monsieur le Président, fait l'envie de tous les pays du globe. Le Département national de la santé américain fait actuellement des enquêtes ici, au Canada, pour essayer de comprendre pourquoi nos prix des médicaments sont parmi les plus bas, les plus raisonnables au monde. Le Département américain étudie actuellement la loi canadienne en même temps que ce ministre est en train de changer la loi et, maintenant, de risquer toutes les conséquences. C'est incroyable! Mais on ne peut pas comprendre le ministre.

Donc, monsieur le Président, en outre les fonds consacrés à la recherche et au développement par rapport aux chiffres des ventes depuis 1969 n'ont pas diminué par suite des changements apportés à la loi en 1969. Par contre, ils ont augmenté de 3,6 p. 100; ils sont passés, dans une quinzaine d'années, à 3,9 p. 100 en 1983. De fait, avant 1969, époque où ce projet de loi nous ramène, personne n'était pressé d'accroître la recherche et le développement au Canada.

Pourquoi le gouvernement canadien actuel croit-il qu'on va se mettre à accélérer les efforts dans ce sens maintenant? Selon le gouvernement, les personnes qui s'opposent à ce projet de loi s'opposent en quelque sorte à la recherche médicale. Cette affirmation n'a aucun sens. En effet, au cours des 40 années antérieures à 1969, la date de naissance de la loi actuelle, durant lesquelles les compagnies étrangères profitaient du genre de protection prévue dans ce projet de loi, aucun médicament nouveau n'a été produit au Canada. La réalité pure et simple est que ces compagnies vont continuer à faire leurs travaux de recherche dans leurs propres pays, comme elles l'ont toujours fait, et que ce projet de loi ne fera rien de plus que de les aider à accroître leurs profits en limitant la concurrence.

• (1410)

[Traduction]

Je remarque que le ministre a quitté la Chambre...

M. Andre: Je suis là.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je suis heureux d'apprendre qu'il écoute, monsieur le Président. Il est sans doute en train de prendre du valium. Il aura certainement besoin de plus de médicaments à la suite de cette situation. J'ignore s'il est allé fumer ou s'il a eu une longue journée, mais je suis ravi d'apprendre qu'il écoute. Il se tient en coulisse, ce qui correspond à l'attitude de son gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Le gouvernement qui reste en coulisse. Le ministre est derrière le rideau, mais heureusement, il peut nous entendre.

Le professeur Eastman a souligné que la recherche et le développement ne prendront sans doute jamais beaucoup d'ampleur au Canada parce que nous avons un marché intérieur relativement restreint. Je tiens à bien préciser que les membres de notre caucus appuient les recommandations du professeur Eastman et que notre parti a d'ailleurs adopté une résolution en ce sens au cours du week-end dernier. Nous estimons nécessaire d'établir un certain équilibre entre la protection de la propriété intellectuelle et les prix exigés des consommateurs et nous pensons que le professeur Eastman y est parvenu dans son rapport. Il a analysé les effets de cette mesure sur la recherche et l'emploi d'une part et sur les prix, d'autre part. Nous avons cru que le gouvernement allait accepter ce rapport, mais il ne l'a pas fait. Au cours du débat à la Chambre et au comité nous allons proposer des modifications qui tiendront compte des recommandations du professeur Eastman.